

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU

9 DECEMBRE 2018

❖ **Rapport moral du président**

- Le président a remercié les personnalités présentes et a rendu hommage aux cyclos décédés au cours de cette année.
- A propos de la FFCT, qui en est à sa deuxième année d'un cycle de quatre ans, il fait le bilan : 80% des licenciés (soit 10457 cyclos sur 115435 inscrits à la ligue avec une perte de 2733 licenciés cette année) ont opté pour une licence « Vélo Rando ». Cette baisse s'explique par la concurrence d'autres fédérations, l'arrivée de nouvelles technologies et une société devenue plus individualiste.
- La FFCT restera toujours FFCT mais son logo a changé en FFV que l'on pourra traduire par « Faut Faire du Vélo »
- Concernant notre club, les points importants ont été :
 - ✓ L'arrivée de l'étape Paris-Nice à Vierzon avec nos amis de St Doulichard
 - ✓ Un stage de formation PSGI pour les inscriptions au Challenge du Centre
 - ✓ L'encadrement des écoles primaires à vélos les 25 et 31 mai
 - ✓ Notre Challenge du Centre les 16 et 17 juin qui a été un succès grâce au travail remarquable des adhérents et l'excellente organisation suivi du gâteau d'anniversaire fêtant les trente ans du club
 - ✓ Notre sortie « Loire à vélo » où 22 cyclos étaient présents à vélos et 26 au restaurant « La Grenouille »
- L'effectif du club 44 cyclos est en baisse (moins 10 adhérents) par rapport à 2017 et les sorties internes ne sont plus qu'au nombre de 3 au lieu de 4 car le troisième groupe n'a pas fonctionné faute de participants. Le président a félicité Giovanni pour la bonne assiduité dans son groupe.
- Nous avons participé à toutes les randonnées organisées par les clubs du Cher, aux cinq randonnées séniors, aux parcours du Rallye des Vignobles et aux cinq Challenges du Centre.
- Notre marché de Noël a eu moins de succès cette année malgré les nouveautés du vin chaud blanc, du jus de pommes chaud et du café. Merci aux cyclos qui ont préparé et vendu la boisson et à ceux qui ont monté et démonté les chalets.
- Concernant l'assemblée générale de la ligue à Romorantin, la baisse des effectifs est toujours le même problème. Ce jour-là nous avons été récompensés par un trophée avec son diplôme pour notre première place au Challenge du Centre avec 112 points, suivis du club d'Orléans Cyclo 72 points et de SC Ormes avec 69 points.
- Concernant l'assemblée générale du Codep 18 à Graçay, nous avons reçu le Challenge départemental « souvenir Patrick Plaine » et le Challenge départemental des clubs de plus de quarante licenciés.
- Le Président a remercié la municipalité, le conseil départemental ainsi que nos différents partenaires : la SARL Desrats, Christian Thiot, M. et Mme Ballereau, le Crédit Agricole ainsi que les conjoints et conjointes.
- Les objectifs de 2019 : toutes les randonnées départementales, les randonnées séniors, la Loire à vélo, le Challenge du Centre à Ste Solange, notre ronde balgycienne, la sortie hors département, le forum des associations, peut-être un weekend de rifles et notre stand au marché de Noël.
- A propos du séjour pour la Pentecôte 2019 à la Châtaigneraie (cf. compte-rendu de la réunion du bureau du 9 novembre sur le site), les pré-inscriptions auront lieu en début d'année.

❖ Rapport d'activités

- Le club compte 44 licenciés dont 8 féminines dans 3 groupes différents. Le nombre de sorties est de 39 dont 20 sorties club. Quelques sorties ont eu lieu au domicile de certains cyclos.
- Les sorties libres de l'été entre le 14 juillet et le 15 août ont eu du succès et sont renouvelées l'an prochain.
- Activités annexes : la galette des rois le 14 janvier, le recueillement sur la tombe de Daniel Coulon le 21 janvier, le forum des associations le 8 septembre et le marché de Noël les 1^{er} et 2 décembre.
- Performances : 3 cyclos ont fait les 100, 200 et 300 km, le périple de Françoise et Jean-Marc en Suisse, la semaine fédérale dans les Vosges pour Sylvette et Amboise-La Rochelle pour 2 féminines.

❖ Rapport financier

- La participation du club pour tous les challenges a été de 3442€.
- Le vin chaud nous a rapporté 1361€
- Les charges 2018 sont de 12895,05€, les produits de 8169,29€, ce qui fait un déficit de 4725.67€. La situation financière au 31 décembre 2017 était de 13398,61€ et celle du 8 décembre 2018 de 8872.35€.
Cette baisse est principalement due aux frais liés aux différents challenges.

❖ Calendrier 2019

- Les circuits ne sont pas encore parus sur le site car le calendrier n'est pas fini et les sorties extérieures ne sont pas toutes définies. Cette année, il n'y aura pas de circuit proposé pour le 3^{ème} groupe mais il reste la possibilité de raccourcir les autres circuits.

❖ Adhésions 2019

- L'assurance mini braquet est supprimée car il n'y avait qu'un euro d'écart avec celle du petit braquet. La cotisation n'a pas augmenté par rapport à l'année dernière.
- C'est la fédération qui avertit le club quand le certificat médical arrive à expiration.
- L'adhésion est à redonner avant le 6 janvier 2019.

❖ Tiers sortant

- Il n'y en a pas cette année car tous les membres sortants étaient démissionnaires en 2015. Cependant, la place de Sylvette qui a déménagé est à pourvoir.

❖ Discours de Louis-Marie Paulin, président du CODEP 18

- Il déplore le manque de ravitaillement au moment des inscriptions lors de quelques sorties départementales. Il a précisé qu'il y aura un stage de formation animateur au premier trimestre 2019.
- Côté chiffres, il y a eu 8 déclarations d'accident, 5 en groupe et 3 en individuel. Il rappelle qu'il faut des équipements clairs avec bandes réfléchissantes, des vélos éclairés (feu rouge clignotant interdit) et que l'éclairage sur le casque sera bientôt autorisé.
- A propos des féminines, la prochaine sortie aura lieu en 2020 à Toulouse où l'on attend 8000 cyclistes.
- La licence sera augmentée d'un euro en 2020.
- Il a donné des précisions concernant l'arrivée de l'étape la plus proche du Paris-Nice de l'année prochaine : elle aura lieu le 5 mars à Moulins-sur-Allier.
- Il a remercié M. Méreau au nom du CODEP pour les 1000€ de subventions.

❖ **Discours de Serge Genest, vice-président du CODEP 18**

- Il prend son rôle de représentant du club au CODEP à cœur car le club montre l'exemple.
- Deux femmes ont été élues au sein du comité départemental : Annie Vilbois et Annick Pereira.
- Il déplore la baisse de l'effectif au niveau départemental dont l'âge moyen est de 72 ans. Seul le club de Jouet-sur-l'Aubois s'en sort bien car il y a beaucoup de VTTistes. De plus, un « pumptrack », un espace de glisse constitué de bosses et de virages relevés, a été réalisé à l'initiative de Jean-Pierre Chauveau.
- A propos des rifles, deux solutions ont été proposées. L'une serait de prendre un nouveau prestataire qui laisse le club acheter les lots. L'autre serait un forfait pour lequel le club gagnerait 600€ par séance (exemple du club d'Uzay-le-Venon à Bruère-Allichamps au mois de mars).
- Un séjour en Corse-du-Sud aura lieu du 21 au 29 septembre 2019. 3 membres du club sont déjà inscrits. Il reste 4 places.
- Le CODEP a acheté une sono, un écran de projection et une banderole qui seront mis à la disposition des clubs.
- Il a évoqué le souvenir de Patrick Plaine : A l'occasion du 5^{ème} anniversaire de son décès à Montendre en 2017, les représentants du Conseil départemental 17 et le représentant de la FFCT ont décidé d'installer une stèle qui sera inaugurée au mois d'août 2019 pendant la semaine fédérale de Cognac. Un circuit passera devant cette stèle durant cette semaine.

❖ **La municipalité**

- Au nom de M. le Maire, Daniel Mercier a félicité le club pour ses 30 ans et pour son rayonnement au niveau départemental. Le club continue d'être soutenu par la municipalité. Il remercie le président pour son dévouement au club.

❖ **Pascal Méreau, conseiller départemental**

- Il note une vie associative riche à Baugy malgré le problème de renouvellement des membres dans les clubs. Il espère attirer les jeunes comme à Jouet-sur-l'Aubois et en créant le canal de Berry à vélo.

❖ **Pierre Cazalières, représentant des BCN et de la concentration Louis Jeffredo**

- Il a relaté l'histoire de la création du challenge du Centre qui date de 1977. Le club de Baugy a gagné le challenge en 2003, 2008, 2013 et 2018.

❖ **Tirage des grilles**

- 1^{ère} grille : n°34 M. Caréto 1 jambon
n°108 Philippe Sotoca 1 bouteille
- 2^{ème} grille : n°104 Jacques Fouchet 1 jambon
n°25 Michelle Rapin 1 bouteille
- 3^{ème} grille : n°65 Jean-Jacques Bailly 1 jambon
n°40 Agnès Ranvier 1 bouteille

❖ **Récompenses**

- Groupes 1 et 2, Bons d'achat de 25€ pour les 10 premiers
 - 10^{ème} : Philippe Sotoca
 - 9^{ème} : Bruno Rat
 - 8^{ème} : Alain Baudon
 - 7^{ème} : Yves Loger

- 6^{ème} : Serge Genest
 - 5^{ème} : Bruno Derouet
 - 4^{ème} : Patrick Philippe
 - 3^{ème} : Gérard Moudurier
 - 2^{ème} : Marc Ouzet 136 points + coupe de fidélité
 - 1^{er} : Valéry Cohu 137 points + challenge de fidélité
-
- Groupe détente, Lots de paniers Mercier
 - 3^{ème} : Anne-Marie Vincent
 - 2^{ème} : Jocelyne Renoux :
 - 1^{ère} : Eliane Desrats

 - Coup de cœur du président à l'intention de Eric Ropinski qui a reçu un bon d'achat de 40€.

❖ **Diplôme**

- Giovanni a reçu la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif avec son diplôme des mains de Serge, Louis Marie Paulin et Pierre Cazalières. Pour conclure, le récipiendaire a fait un discours de remerciement.

L'assemblée générale s'est terminée par un vin d'honneur offert par les établissements Villemont suivi d'un repas au restaurant 'le Sully » à Baugy